



Service prévention des risques et des nuisances  
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 26/10/2020

**Affaire suivie par :**

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

**Courriel :** [driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet :** Suivi de l'étiage en Ile-de-France

**PJ :** Bulletin du 12 octobre au 25 octobre 2020

**Référence :** Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEE a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEE est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEE consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEE a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

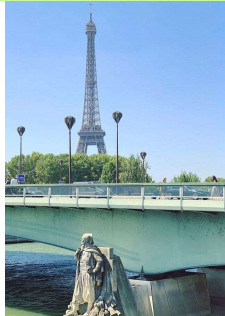
#### **Liens utiles :**

L'étiage sur Internet de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



# Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 12 octobre au 25 octobre 2020

N°11

édité le 26/10/2020

## Synthèse

La quinzaine qui vient de s'écouler a été marquée par une période plutôt sèche et douce, entraînant à nouveau une baisse des débits. Cependant, la fin de la période a été plus arrosée avec le passage de plusieurs fronts pluvieux.

Tout ceci fait que sur la période, on observe à nouveau le dépassement de plusieurs seuils sur les petites rivières, les débits ayant tendance à baisser assez rapidement dès qu'il arrête de pleuvoir. La fin de semaine a été plutôt arrosée entraînant de nouvelles hausses.

Les prévisions météorologiques sont encore légèrement humides en ce début de semaine puis un anticyclone devrait se positionner sur la France et les pluies se raréfier. La situation au niveau de l'étiage pourrait *a minima* se stabiliser voire repartir à la baisse.

## Grandes rivières

La situation des grandes rivières est plutôt stable depuis quelques semaines malgré l'alternance d'un temps humide et de périodes plus sèches. Seule la station de Creil sur l'Oise reste en vigilance en étant tout juste sur le seuil. Les prévisions sont plutôt sèches à partir de la fin de semaine, les débits devraient rester globalement stables.

Sur 7 stations, on compte :

- 1 station en vigilance : Creil sur l'Oise.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

## Petites rivières

La deuxième décennie d'octobre a été plutôt sèche sur le bassin entraînant une nouvelle baisse des débits. Deux nouvelles stations passent en vigilance, Aulnay-sur-Mauldre [Centre] sur la Mauldre et Congis [Gué-à-Tresmes] sur la Thérouranne. La station de Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon passe directement en alerte renforcée.

Les pluies parfois conséquentes de la fin de semaine dernière ont permis une remontée générale des débits.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 2 stations en vigilance : Aulnay-sur-Mauldre [Centre] sur la Mauldre et Congis [Gué-à-Tresmes] sur la Thérouranne.
- 1 station en alerte : Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 2 stations en alerte renforcée : Montmirail sur le Petit Morin et Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon.
- 0 station en crise.

## Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

## Bilan synthétique de la quinzaine

### Météo



Doux et Sec

### Débits



Baisse

### Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étéage le 10 novembre 2020

Flashcode du bulletin

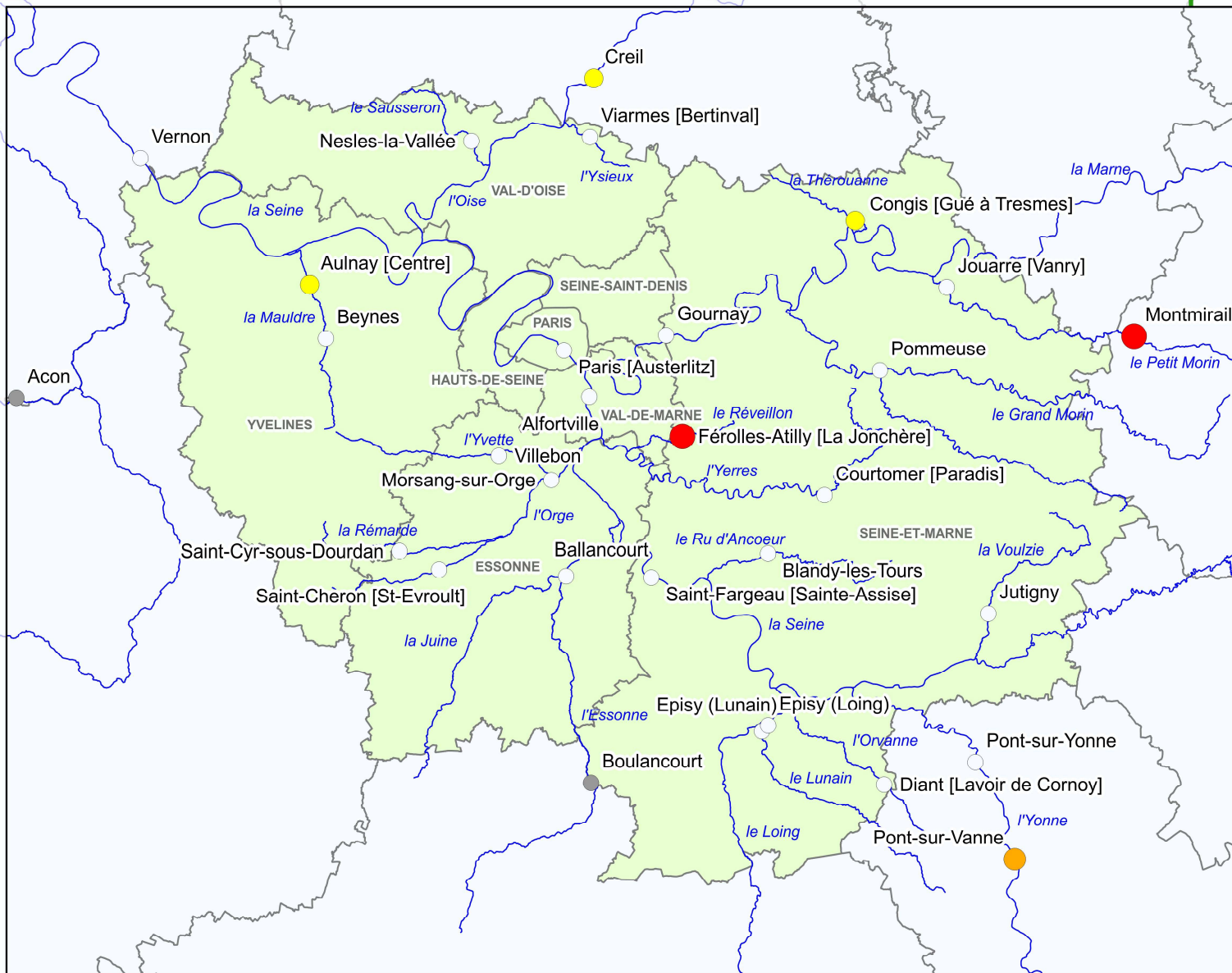


## SOMMAIRE

Situation des rivières .....	p.3
Carte de suivi de l'étéage .....	p.3
Débits des rivières .....	p.4
Evolution des débits journaliers .....	p.5
Situation des nappes .....	p.7
Etat des piézomètres.....	p.7
Carte de suivi de l'état piézométrique .....	p.7
Evolution des piézomètres .....	p.8

# Situation des rivières

## Carte de suivi de l'étiage Situation du 26/10/2020



### Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Débit des rivières

## Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 12/10	Situation 26/10	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
<b>Grandes rivières :</b>									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	59 le 25/10/2020			
Oise	Creil	32	25	20	17	32 le 18/10/2020	Vigilance	Vigilance	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	130 le 21/10/2020			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	132 le 20/10/2020			
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	210 le 24/10/2020			
Seine	Vernon	170	131	113	100	279 le 20/10/2020			
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	53 le 21/10/2020			
<b>Petites rivières :</b>									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	QJ manquants			
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	QJ manquants			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	8.8 le 20/10/2020			
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	2.7 le 19/10/2020			
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	8.1 le 19/10/2020			
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.37 le 20/10/2020	Vigilance		
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.72 le 19/10/2020			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	1.06 le 20/10/2020		Vigilance	
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	1.9 le 18/10/2020			
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.30 le 17/10/2020			
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.39 le 19/10/2020	Alerte	Alerte renforcée	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.31 le 19/10/2020			
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	0.013 le 19/10/2020		Alerte renforcée	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.023 le 12/10/2020			
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.37 le 19/10/2020			
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.35 le 18/10/2020		Vigilance	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	2.99 le 22/10/2020	Vigilance	Alerte	
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.63 le 19/10/2020			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.107 le 19/10/2020			
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.126 le 19/10/2020			
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	0.56 le 18/10/2020			
<b>Stations non réglementaires (***) :</b>									
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.17 le 20/10/2020			
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0.99	0.76	0.66	0.59	1.22 le 16/10/2020			

- (\*) station gérée par la DREAL Normandie  
 (\*\*) station gérée par la DREAL Centre  
 (\*\*\*) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance  
 A seuil d'alerte  
 AR seuil d'alerte renforcée  
 C seuil de crise

**Indice de confiance :** Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

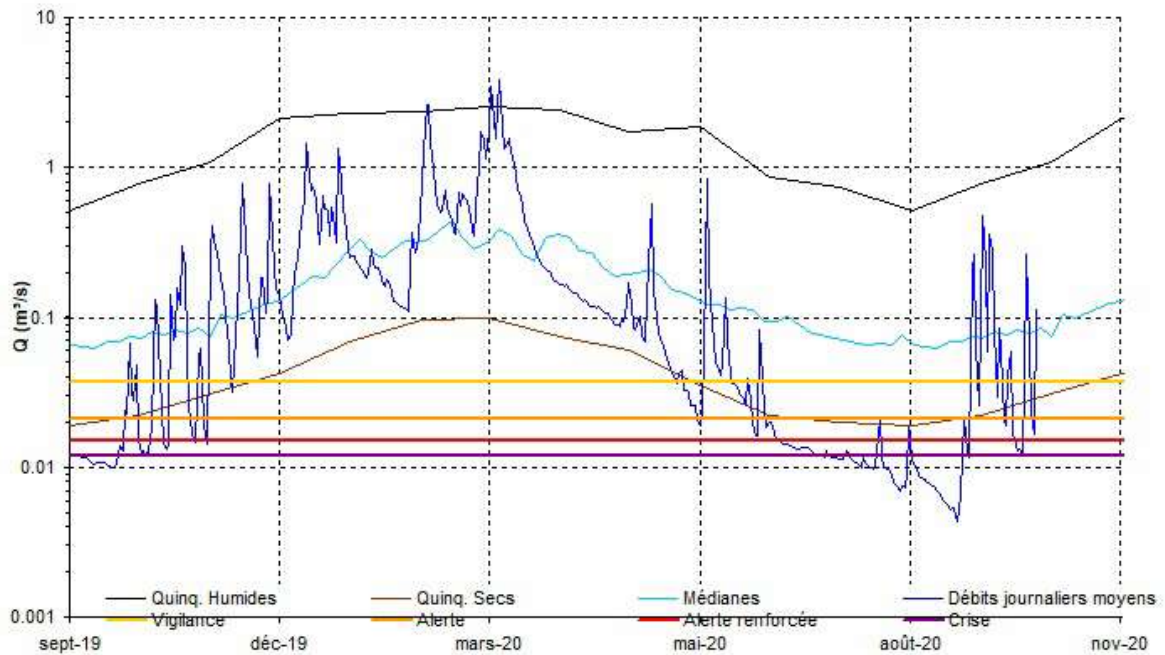
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

# Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

## Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère]

En l'absence de pluie, les débits à la station de Ferolles-Atilly [La Jonchère] sont vite redescendus pour aller jusqu'à flirter avec le seuil de crise. Cependant les pluies de la semaine dernière ont permis aux débits de remonter. Si les pluies se raréfient, les débits devraient à nouveau baisser.



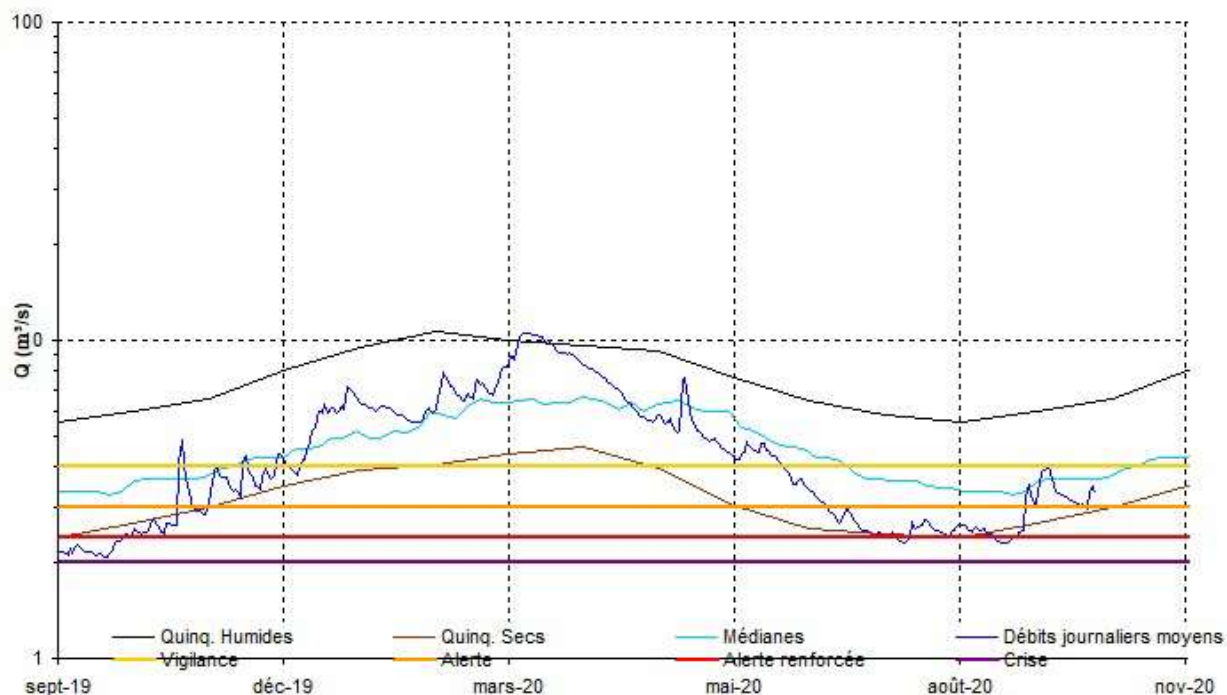
## Le Petit Morin à Montmirail

Sur la quinzaine, les débits de la station de Montmirail sur le Petit Morin sont passés sous le seuil d'alerte renforcée. Malgré quelques pluies qui ont fait remonter les débits, ces derniers restent largement sous la quinquennale sèche à l'image de l'année dernière à la même époque.



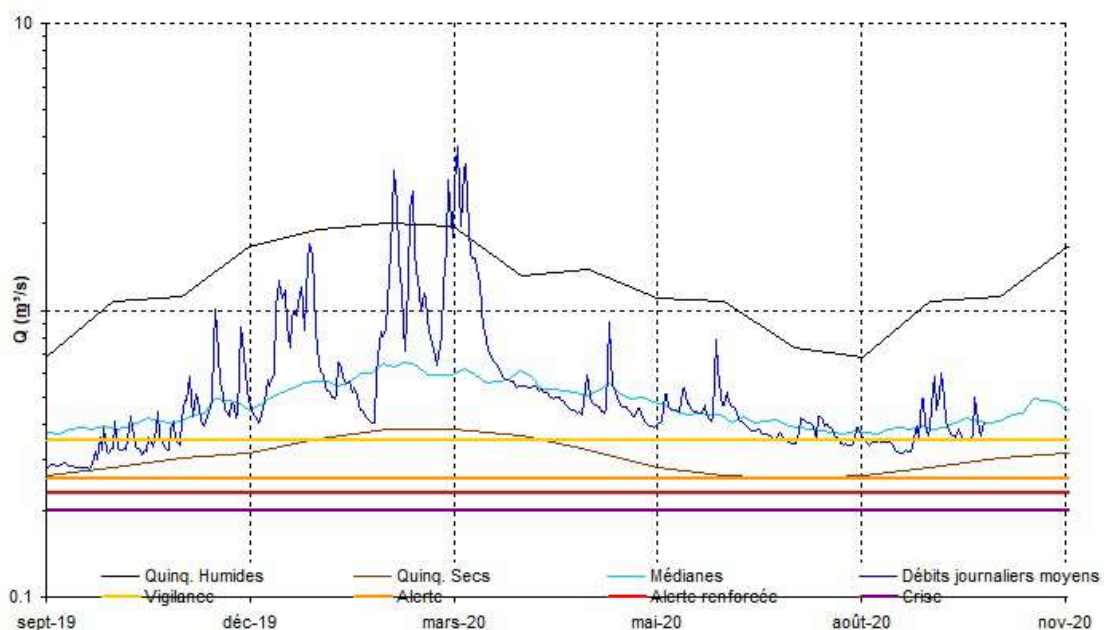
## La Vanne à Pont-sur-Vanne

En début de quinzaine, les débits de la Vanne à Pont-sur-Vanne ont passé le seuil d'alerte. Depuis ils sont légèrement remontés mais restent nettement sous le seuil de vigilance.



## La Théroutanne à Congis [Gué à Tresmes]

Les débits de la Théroutanne viennent flirter avec la vigilance dès que les pluies cessent. Par conséquent, au vu des prévisions météorologiques plutôt sèches annoncées, les débits pourraient de nouveau baisser dans les deux semaines à venir.





# Situation des nappes

## Etat des piézomètres

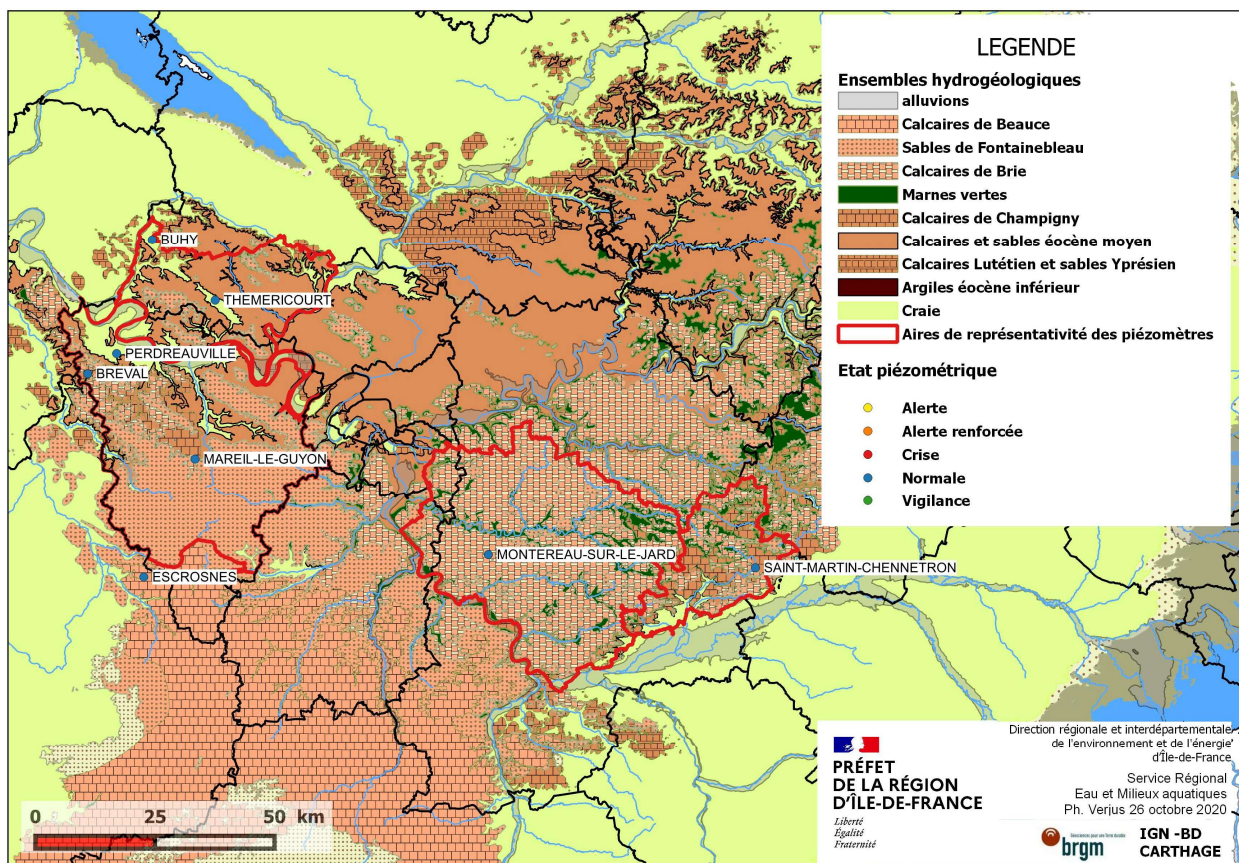
### Tableau des tendances

La vidange des nappes se poursuit encore, à l'exception du secteur de la nappe de la craie peu profonde du Vexin (Buhy).

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

## Carte de suivi de l'état piézométrique

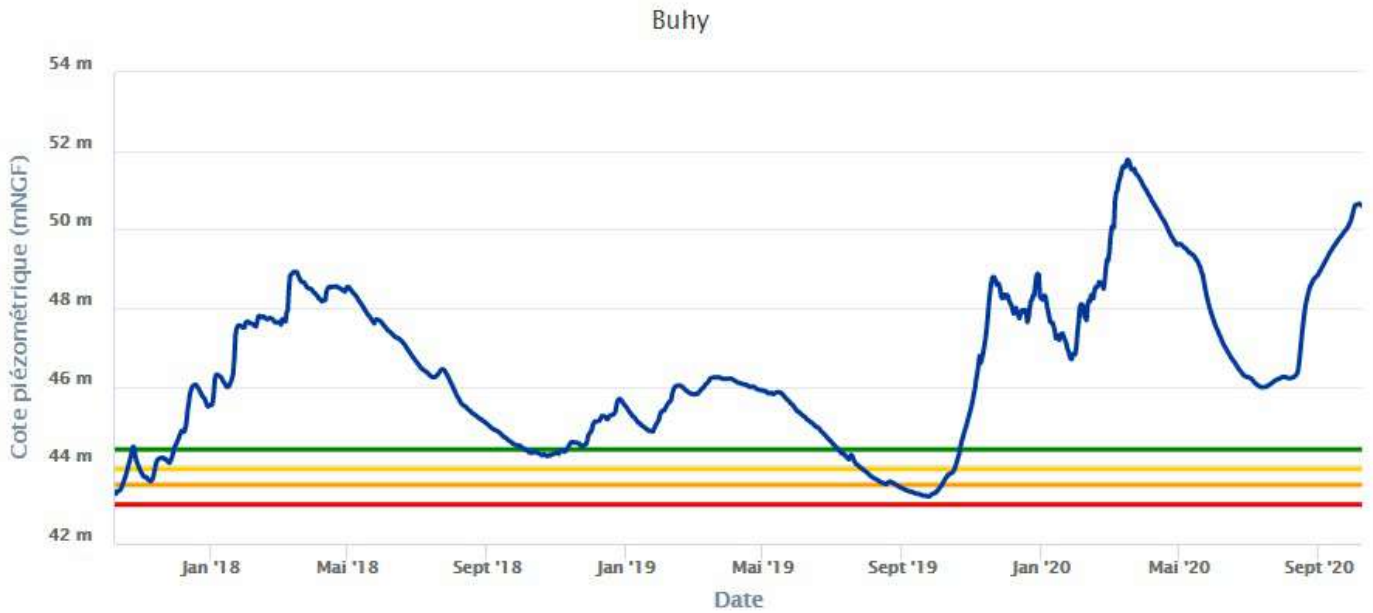
### Carte du bassin concerné



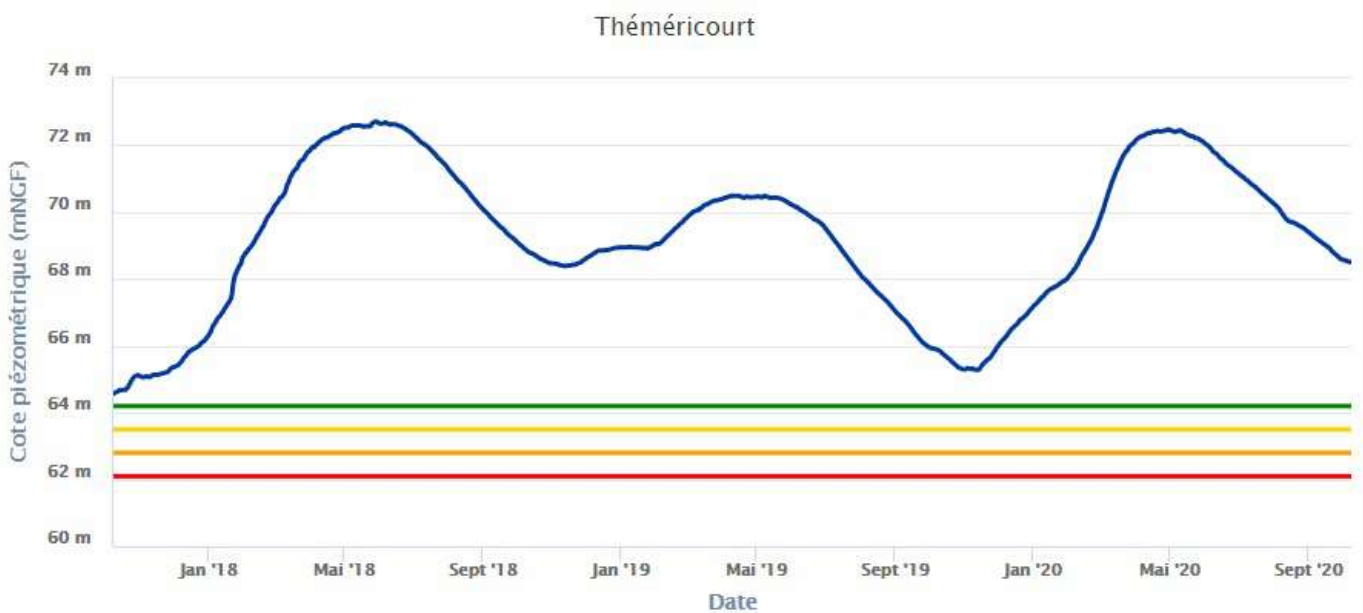
# Etat des piézomètres

## Nappe de la craie du Vexin Français

### Buhy

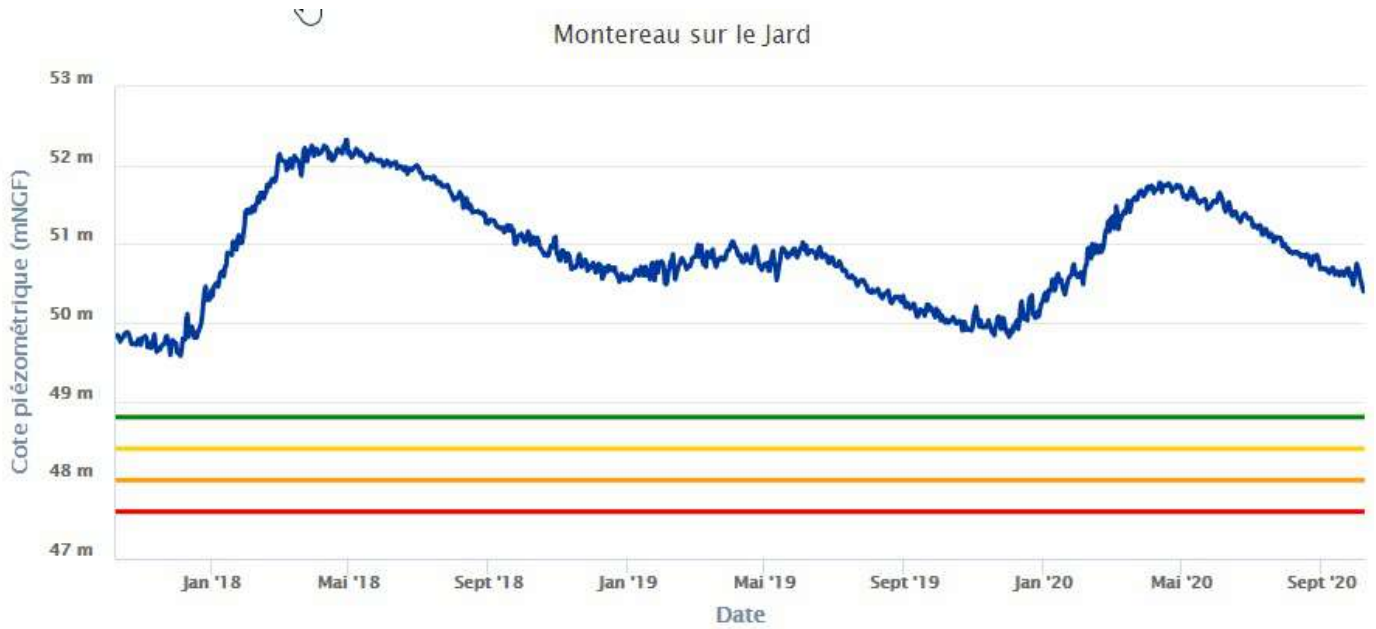


### Théméricourt

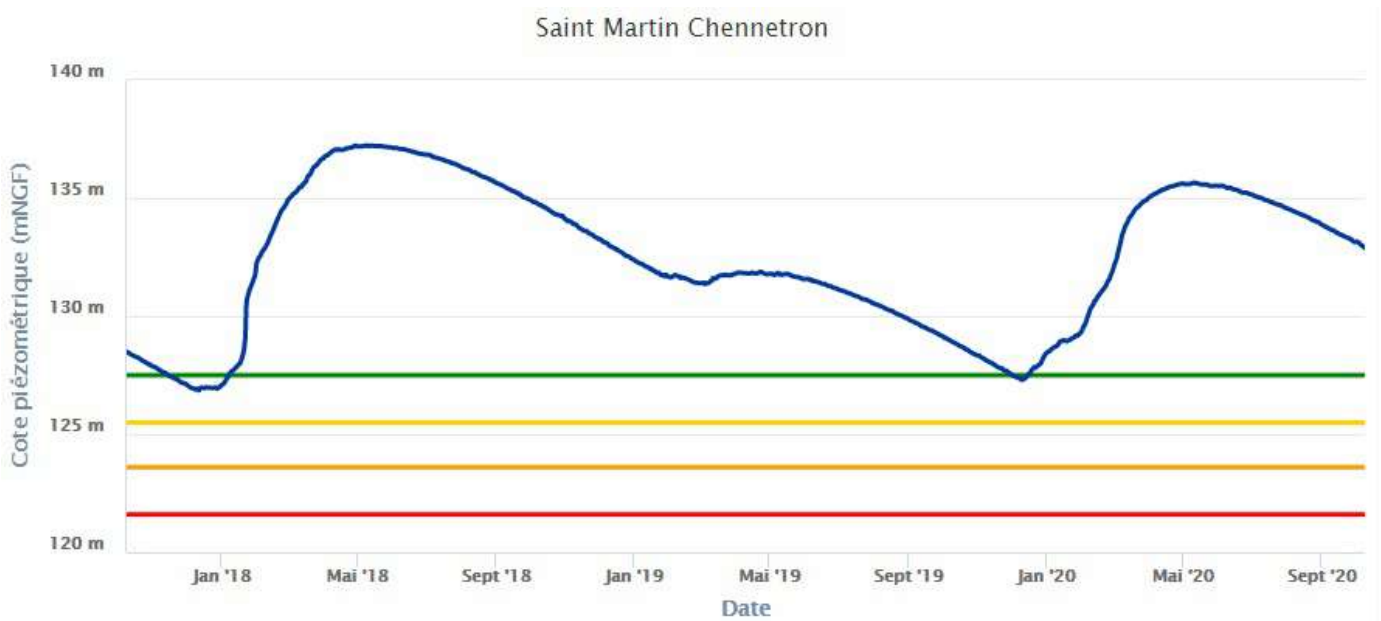


# Nappe du Champigny en Brie

## Montereau-sur-le-Jard

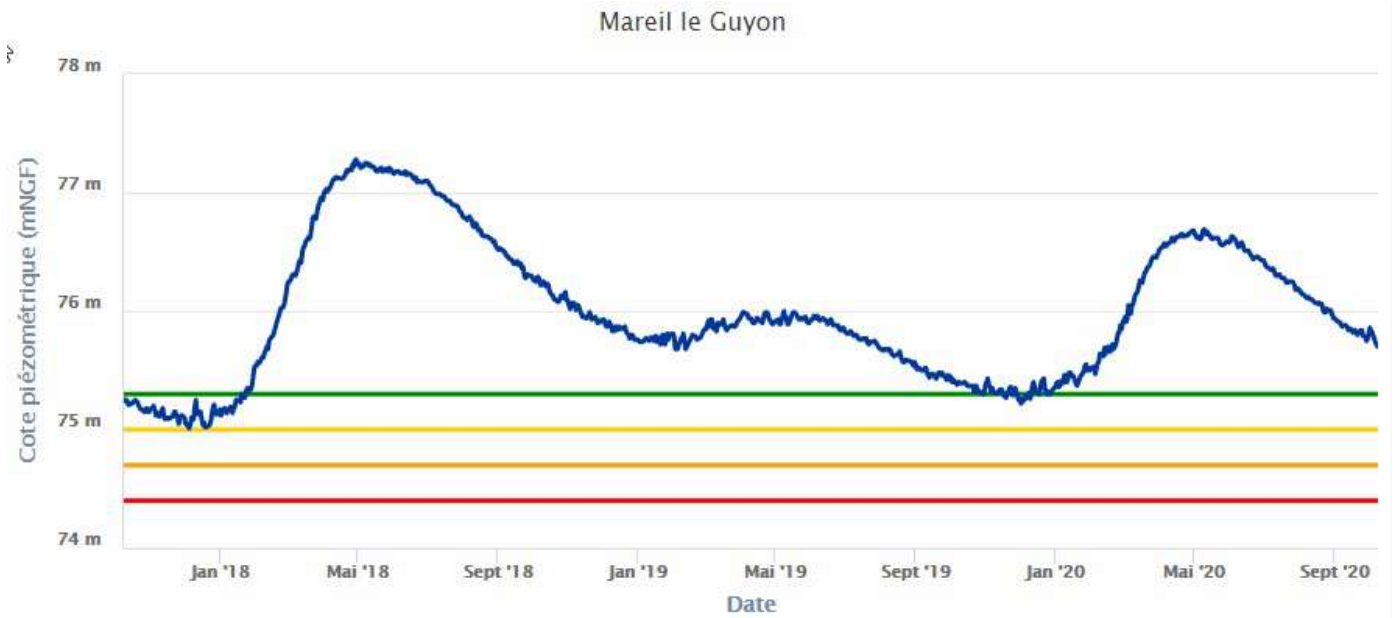


## Saint Martin Chennetron

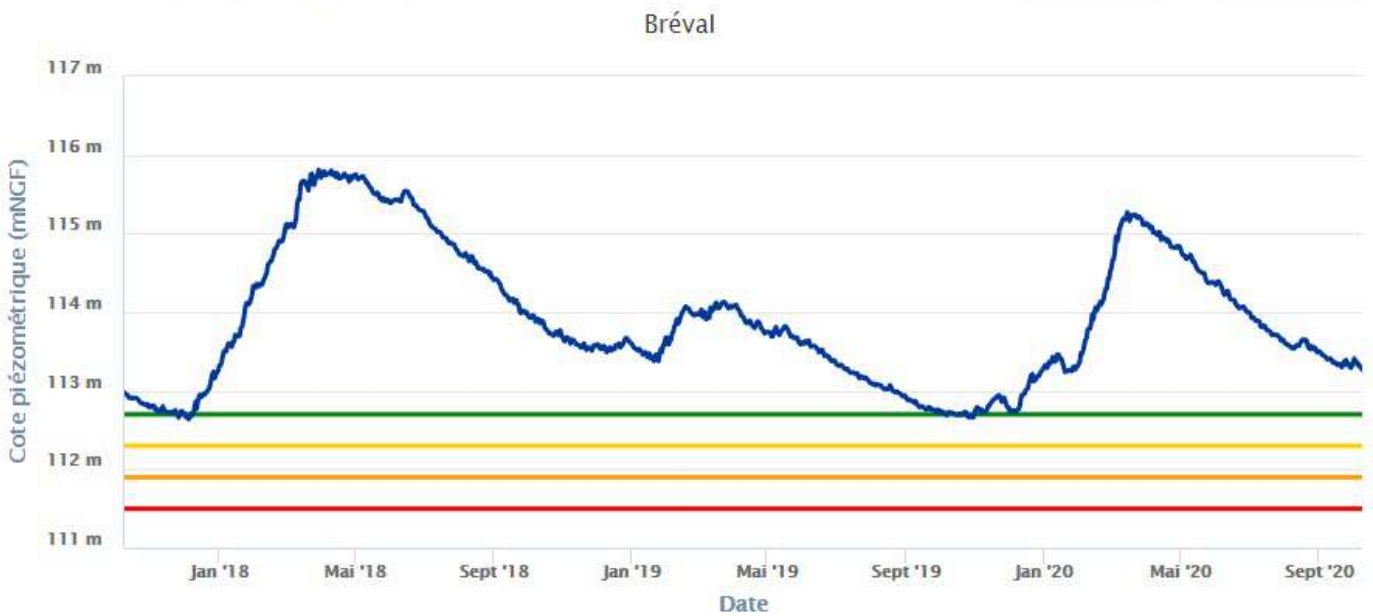


# Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

## Mareil le Guyon

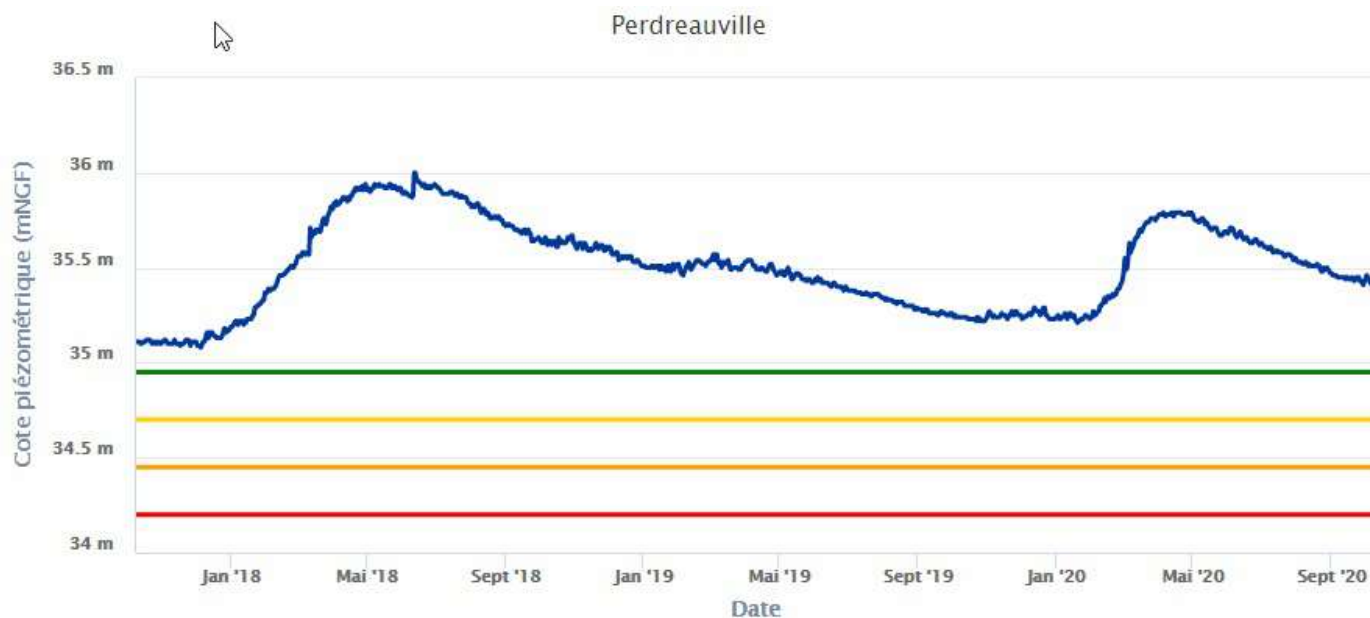


## Bréval



## Nappe de la craie du Mantois

### Perdreauville



#### Liens utiles

##### L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

##### L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

##### Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

##### Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

##### Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

#### Contact

[driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Prochain bulletin d'étiage le 10 novembre 2020